



114 M€ HT

C'est le montant de l'opération pour le groupement de constructeurs, dont 24 M€ pour VINCI Energies.

280 000 heures

de production et

90 personnes

en période de pointe pour Tunzini Toulouse, Cegelec Toulouse et Fournié Grospeud Toulouse.

27 ans

C'est la durée de l'offre de maintenance et de renouvellement.

Le Campus du Mirail à Toulouse UNE OPÉRATION 100% VINCI

VINCI Construction France et VINCI Energies France se sont associées dans un groupement "constructeurs" dans le cadre d'un contrat de partenariat public-privé (PPP) pour la réhabilitation, la démolition-reconstruction, ainsi que l'exploitation et la maintenance de plusieurs bâtiments de l'université toulousaine.

Dès sa genèse, le projet de réhabilitation de trois des cinq unités du Campus du Mirail à Toulouse a fédéré sept entreprises du Groupe. Du côté des constructeurs, on retrouve Bourdarios, la filiale toulousaine de VINCI Construction France, et cinq entreprises locales de VINCI Energies : Tunzini Toulouse, Cegelec Toulouse, Fournié Grospeud Toulouse, Axians Toulouse et Barde Sud-Ouest (VINCI Energies France). Une fois les travaux achevés, le relais sera ensuite passé à VINCI Facilities Midi-Pyrénées (VINCI Energies France) pour prendre en charge la maintenance

et les services. « Cette opération renvoie à notre charte du "travailler ensemble". Elle est le résultat d'une stratégie bien menée à chaque niveau hiérarchique », relève Stéphane Coppin, chef de projet pour VINCI Energies des lots courants forts et faibles, génie climatique et plomberie. Pour donner de la cohérence au projet, une équipe dédiée au chantier a été créée pour ces trois lots techniques. Afin de favoriser la synergie entre les entreprises du groupement constructeur, une seule et même base vie a été installée, y compris

pour le gros œuvre. Une proximité qui, comme le souligne Stéphane Coppin, « a permis de développer des liens forts entre les différentes équipes qui interviennent sur le chantier et de mutualiser locaux et matériels ».

Un raisonnement en coût global

« Le travail conjoint a commencé dès le stade de l'offre, rapporte de son côté Bruno Louapre, directeur en charge des PPP de VINCI Facilities. Par définition, le mainteneur est directement impacté par les choix techniques initiaux. Nous avons donc été aux côtés des constructeurs et des installateurs pour raisonner en coût global, pour arbitrer et orienter ensemble les décisions en fonction des

enjeux liés à la construction et également de nos engagements sur la maintenance et les services. Lorsque l'on se connaît, on se comprend mieux et on est plus efficace. Aujourd'hui, nous sommes sur le terrain pour nous assurer que c'est bien l'ouvrage que l'on a imaginé et optimisé ensemble qui sera réalisé. » Dans cette optique, Estelle Gauch, responsable d'affaires PPP chez VINCI Facilities, a été affectée à plein-temps sur le projet depuis son origine. C'est elle qui, en phase travaux, organise d'ores et déjà le transfert du contrat dans les meilleures conditions à VINCI Facilities Midi-Pyrénées qui est l'entreprise engagée sur le respect des performances sur le long terme.